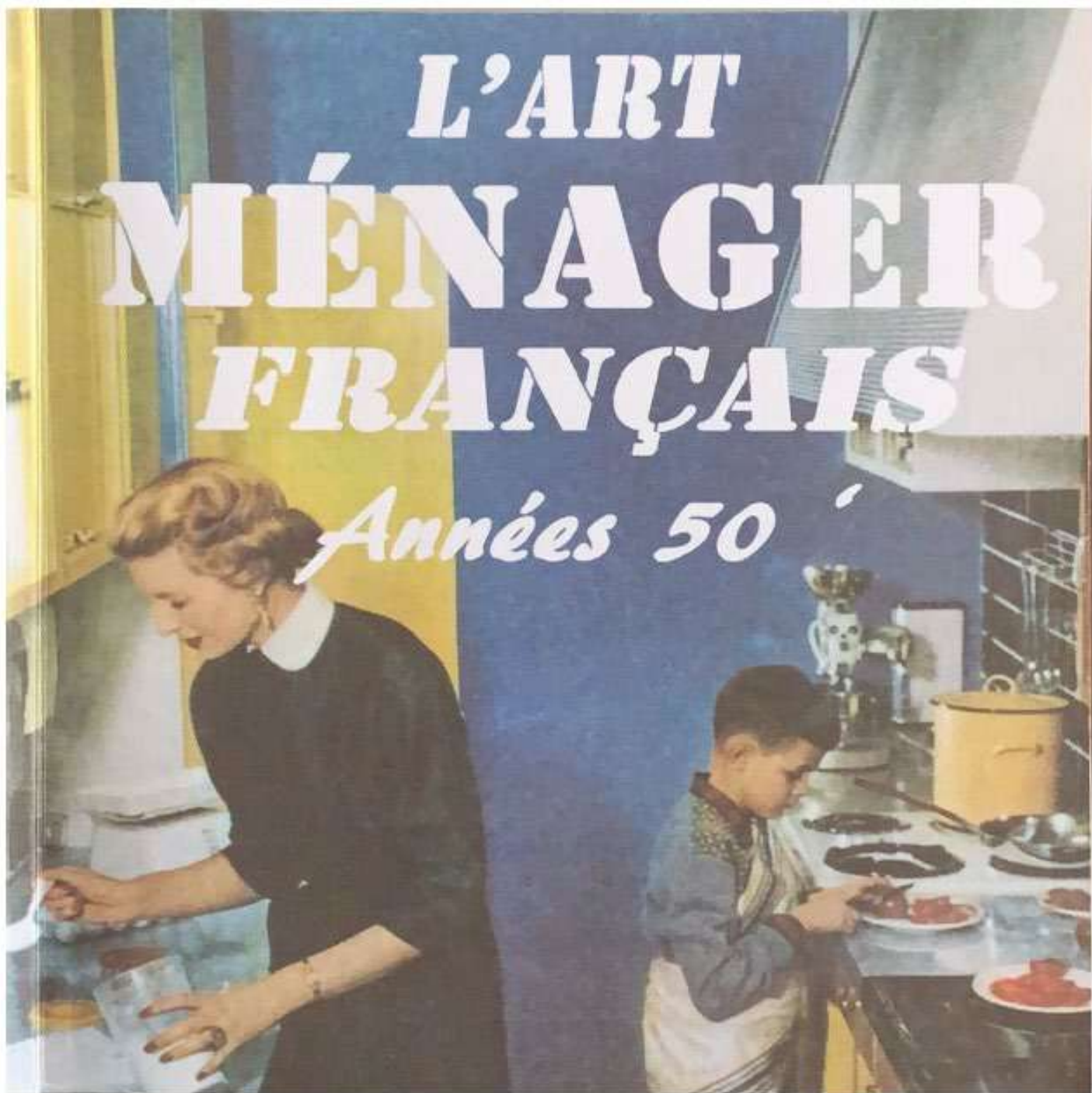


# L'ART MIÉNAGER FRANÇAIS

*Années 50*



Bruno RECOULES  
Marie-Thérèse TETY  
David VERNISSE

***L'ART***  
**MÉNAGER**  
***FRANÇAIS***

***Années 50'***

**Musée du bâtiment**

Catalogue d'exposition  
18 février – 31 mai 2015

# Introduction

Extrait de « Manifeste de l'Art Ménager » « L'Art ménager français » Flammarion 1952 par Paul Breton.

Au milieu du XXe siècle, l'art ménager – le présent volume l'atteste – ne se contente pas d'un recueil de recettes ou de mots d'ordre. Il exprime le message de son temps. La vie domestique, toutes les civilisations ont su la perfectionner. Mais, jusqu'ici, la hiérarchie sociale limitait leurs bienfaits. Le luxe des grandes villas romaines supposait l'opprobre. L'homme seul doit se suffire chez lui. Sans équipement, sans confort, la maison ne serait plus qu'une tombe au lieu d'être un trésor.

Désormais, l'art ménager n'est plus le privilège d'une aristocratie. Il s'étend et s'adresse à toutes les classes. Il s'adapte à tous les milieux. Il ne connaît cependant cette force d'expansion que depuis peu d'années et la locution elle-même est toute récente.

## La définition de l'art ménager ?

Il faut attendre 1950 pour la découvrir dans le Nouveau Larousse Universel, imposée par l'usage. En fait, l'art ménager et le mot, lui-même viennent de naître. L'on n'avait jamais dit les arts ménagers. L'expression est toute neuve.

Elle fut utilisée pour la première fois, et avec un singulier succès, à l'occasion du Salon des arts ménagers. C'était au moment où, peu après 1923, le Salon des appareils ménagers, à Paris, sous l'inspiration de son créateur, Jules-Louis Breton, évoluait, élargissant son programme. Alors, il n'y était plus seulement exposé des appareils ménagers, et la manifestation à l'exemple des salons d'art, prenait place au Grand Palais des Champs-Élysées. Après s'être moqué avec indulgence des expositions de casseroles, les journalistes souvent par dérision, sinon par humour, saluèrent cependant l'aube des arts ménagers et le mot fit fortune.

L'ampleur de l'art ménager est aujourd'hui attestée par le mouvement qui le porte. Le développement du Salon des arts ménagers en est le signe éclatant.

Il y aurait légèreté à s'en tenir au succès d'affluence. Il est vrai, le Salon des arts ménagers est devenu, à Paris, l'exposition périodique et spécialisée qui accueille le plus grand nombre de visiteurs (1 313 377 en 1952). Mais il importe de suivre son évolution depuis 1923 car, à l'évidence, aujourd'hui son programme, indication générale d'une politique et d'une doctrine, définit l'art ménager lui-même.

Mouvement d'avant-garde, dès l'origine, l'art ménager conquiert bientôt les masses.

Le retentissement de cette doctrine alerte et jeune, faisant écho aux soucis de chacun, ses résonances lointaines et profondes s'étendirent encore au lendemain de la deuxième guerre mondiale, après destructions et hécatombes.

Les problèmes sociaux éveillaient des revendications plus âpres. La condition ouvrière elle-même ne se concevait plus sans la quiétude chez soi et la protection assurée des siens.

Dès 1948, le nombre de visiteurs du Salon des arts ménagers doublait celui d'avant-guerre. Le mouvement, mieux doctriné, plus dynamique en ses présentations, s'accroît depuis d'un élan invincible. A Paris, les grands magasins multiplient leurs démonstrations à l'époque même du Salon des arts ménagers. En province, à l'étranger, des expositions sont créées qui traduisent la même inspiration.

La revue officielle du Salon des arts ménagers, publiée dès 1927 ne connaît le succès qu'au lendemain de la Libération, tout, aussi bien l'impatience des jeunes que l'expérience des anciens, incite à conquérir le bonheur.

La diffusion à tirage sans précédent d'une revue exactement consacrée à l'art ménager soulignerait, s'il en était besoin, le désir d'information d'innombrables lecteurs et l'intérêt porté aux phases nouvelles et accélérées de la révolution domestique.

Si l'art ménager a su persuader les masses de son rôle déterminant par l'amélioration de la vie laborieuse, le Salon qui le consacre appelle aussi nos concitoyens, réputés heureux, qui disposent de la fortune. L'ameublement, la curiosité, la décoration, les objets d'art présentés dans les cadres les mieux étudiés ont attiré les connaisseurs, les amateurs, les dilettantes les plus cultivés, dont on imaginait qu'ils n'avaient plus rien à apprendre et que l'on voit délicieusement étonnés de tant de trouvailles et de révélations de bon goût, groupées, classées, éclairées, comparées sous l'angle le plus favorable à l'enseignement.

Quel est donc l'apport de l'art ménager, si attirant pour l'élite, si séduisant pour les foules ? De l'art ménager aussi, on peut dire que c'est un état d'âme. Il suppose le goût du confort, c'est-à-dire du chez soi, de la paix et de la quiétude au foyer. Il veut satisfaire les plus louables instincts de l'homme qui le sollicitent à la vie heureuse parmi les siens.

Mais, s'adressant à tous, il doit dominer les difficultés d'une époque haletante : pour les hommes et les femmes aussi, quittant le logis pour le travail ou chargées d'enfants, le temps manque, comme la main-d'œuvre de remplacement.

Afin de réduire au minimum les besognes domestiques que chacun doit désormais accomplir lui-même, il ne suffit pas de perfectionner le petit outillage ménager, il importe d'adapter à ces tâches toute la demeure afin de réduire les déplacements, la fatigue, la durée qu'elles exigent. La localisation des travaux, leur rapprochement dans l'espace, l'affectation des locaux, l'utilisation des surfaces et des volumes, la facilité des accès, la rationalisation de l'éclairage, du chauffage, la distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité, tout est problème désormais : moins d'espace, moins de temps, moins d'habileté, moins de savoir et moins d'expérience. Et rien n'est plus consenti dans un cadre rebutant, sombre, mal commode. L'ambiance doit répondre au vœu d'allégresse qui jaillit de tous les cœurs. Le logis n'est plus seul en cause, il faut songer à ses mitoyennetés, à ses voisinages, à ses abords, à sa situation et à son accès dans la cité.

Le constructeur d'appareils ménagers, s'il présente sa gamme infinie d'engins toujours perfectionnés, multipliés, normalisés, ne saurait suffire à la tâche ; les installateurs, les décorateurs, les architectes,

les fournisseurs de matériaux sont appelés à collaborer. L'art ancien est confronté avec les conceptions modernes. Leur bonne harmonie surprend par sa fréquence.

Le Salon des arts ménagers avec les ustensiles de la cuisine, de la table, de l'office, de la toilette, devait présenter ainsi les matériaux du décor et ceux de la construction. Les beaux exemples du passé sont révélés par les amateurs d'art. Les papiers peints, les tentures, les carrelages, les revêtements et les peintures rivalisent dans leur présentation ingénieuse.

Ainsi le rassemblement de tous les moyens, de tous les appareils, de tous les matériaux, de toutes les conceptions en une même exposition aura-t-il permis la comparaison nécessaire et le choix éclairé. Le Salon des arts ménagers ne demeure pas un simple symbole : c'est, placé chaque année sur la route du progrès, le signe révélateur des conquêtes incessantes des créateurs spontanément groupés pour une longue tâche.

# Le salon des arts ménagers

**Catalogue d'exposition, centre Pompidou « Le salon des arts ménagers : la ménagère française sous les tirs croisés de l'hygiène et de la rationalisation. »**

**Le Salon des arts ménagers – extrait de « Le bon génie de la vie domestique. »**

Dans sa préface au catalogue officiel du premier Salon des appareils ménagers, Jules-Louis Breton déclare : « Les circonstances économiques actuelles éloignent de plus en plus la main-d'œuvre des emplois domestiques, il devient, de plus, en plus, difficile de trouver des serviteurs et il semble même que dans un avenir proche bien rares seront ceux qui pourront se dispenser des travaux du ménage. Dans ces conditions, tous appareils qui peuvent faciliter ou rendre plus agréables ces travaux sont appelés à un grand avenir commercial ».

En 1923, le premier Salon, à lieu sur le Champ-de-Mars, dans deux baraquements appartenant à la Chambre de commerce de Paris. Cette initiative, à laquelle les chambres syndicales des grands magasins, des galeries et bazars coopèrent en la dotant de nombreux prix, vient à son heure pour parer à l'invasion des produits étrangers – les appareils ménagers étant, à l'époque, presque exclusivement de fabrication allemande et américaine. Il y a un intérêt économique évident à encourager d'urgence l'industrie française dans ce domaine. L'Allemagne, en particulier, est perçue comme un concurrent dangereux.

En fait, ce qui, apparemment, incite Jules-Louis Breton à organiser ce Salon tient à ce que, depuis longtemps gagné à la cause des femmes, il est sensible au problème que leur pose la crise ancillaire : nombreuses sont celles qui, après la guerre, se voient contraintes de poursuivre ou d'entreprendre une activité professionnelle hors du foyer. Salariées, elles ne s'en trouvent pas moins tenues de procéder elles-mêmes aux besognes du ménage. Dès lors, rendre moins ardu l'accomplissement de cette servitude en leur proposant des appareils domestiques mécanisés, voilà le but que doit se fixer

le Salon. Pour Jules-Louis Breton, seul « un machinisme de plus en plus automatique » est capable de pallier ce manque de main-d'œuvre et d'alléger, en grande partie, les travaux les plus ingrats.

### **La rationalisation des tâches ménagères**

Parallèlement à l'intérêt de plus en plus grand de la ménagère pour ces « nouveaux compagnons mécanisés », une femme, Paulette Bernège, introduit en France, au début des années vingt, une méthode destinée à optimiser les tâches ménagères : l'organisation scientifique du travail domestique, ces préceptes pour un nouveau savoir-faire viennent compléter ou, le cas échéant, se substituer aux appareils électroménagers, si, faute de moyen on peut les acquérir. Paulette Bernège entreprend sa croisade en faveur des sciences domestiques dès 1927 au Salon des arts ménagers.

Dès la seconde moitié du XIXe siècle apparaît toute une dialectique gestuelle mise au service de la propreté, en accord avec une sensibilité nouvelle qui donne à l'hygiène une place grandissante. Dans ce changement de mentalités, la lutte contre la tuberculose joue un rôle décisif. Une lutte qui va entraîner l'apprentissage de comportements nouveaux visant à débarrasser maison, vêtements, objets, meubles, vaisselles, etc., des germes infectieux dont on imagine qu'ils logent principalement dans la poussière « Au moindre souffle, poussières et bacilles vont voltiger dans l'atmosphère ou se déposer sur des objets qui nous entourent. [...] Plus de balayage à sec, ni d'époussetage au plumeau, qui soulèvent des nuages de poussières et de bacilles. Partout le lavage à grande eau, le balayage au chiffon mouillé et l'essuyage au linge humide [...]. Enfin, méfions-nous de substances alimentaires exposées en plein air et exigeons des étalagistes et des marchands que celles-ci soient protégées contre les souillures des poussières au moyen de vitrines, cloches, couvercles ou autre appareils isolateurs. »

Berceau d'un nouvel ordre gestuel, la phobie du « sale » - ou l'obsession du « propre » - prépare le terrain à une nouvelle génération de gestes fondés sur une organisation rationnelle, précise et rigoureuse, qui, au tournant des années vingt, avec Paulette Bernège, et sous le nom de « science domestique », envahit la plupart des habitudes ménagères. En reprenant à son compte les arguments du discours hygiéniste et en les développant, l'organisation scientifique du travail



domestique ne fait que renforcer l'aliénation gestuelle, le « toujours plus propre » devenant le « toujours plus efficace ». Et ce sera là sa grande force : investir la maîtresse de maison d'une « haute » mission « du caractère du bon génie protecteur de la maison, ce petit royaume dirigé par la femme ». A l'instar de la toilette corporelle, « le nettoyage devient une responsabilité morale ».

Libérer la ménagère ou ramener la femme au foyer ? Le problème que la raréfaction de la domesticité pose aux femmes, leitmotiv des déclarations de Jules-Louis Breton, peut aussi s'interpréter comme un argument qui sert à masquer des intentions moins généreuses à leur égard. Si l'on s'intéresse de plus près aux discours tenus par le Salon des arts ménager sur la lente et difficile émancipation féminine, dont les contours commencent à se préciser au lendemain de la première guerre mondiale, son conservatisme a de quoi surprendre. En fait, tout, dans ses propos, contribue à les dissuader de quitter leur foyer pour trouver un travail à l'extérieur du « home ». L'image de la jeune femme indépendante, aux allures presque masculines, comme l'évoque le titre du roman de Victor Margueritte « La Garçonne » en est totalement exclue.

Paulette Bernège poursuit son plaidoyer en faveur de la « profession ménagère » en affirmant que « l'indifférence du grand public en ce qui concerne les questions ménagères et le mépris dans lequel se trouve cette profession considérée uniquement comme un métier d'exécution et manuel, [amène] beaucoup de femmes [à] la délaisser précisément parce qu'elle n'est pas estimée. [Il résulte une] répercussion économique et familiale de cet abandon ». Autant dire qu'il est impossible, voire interdit, à la femme de travailler à l'extérieur du foyer, sous peine de remettre en cause le bon équilibre de toute une nation. Sa place est dans la cuisine, et il faut qu'elle y reste. D'où toute une entreprise de revalorisation des tâches ménagères. Ce n'est plus un travail avilissant, ingrat, qui ne lui vaut aucune reconnaissance sociale, c'est un métier à part entière, indispensable : « Le métier de maîtresse de maison, par la quantité innombrable de qualités variées qu'il exige, est un métier beaucoup plus difficile à remplir que la plupart des métiers masculins très spécialisés ». Il n'est donc pas exagéré de voir aussi dans la propagande en faveur de l'organisation ménagère un outil mis au service d'une politique qui vise à maintenir l'ordre d'avant-guerre, où l'épouse, soumise à son mari, avait pour responsabilité unique de veiller au bien-être des siens dans des limites spatiales bien définies – la demeure –, par le biais d'actions bien précises – le ménage, le repassage, la cuisine... En

présentant chaque année des appareils ménagers toujours plus attractifs, le Salon ne serait alors pas étranger à une volonté sournoise d'enfermer la femme chez elle. Tout, dans cette manifestation, est là pour lui rappeler son devoir, pour l'émerveiller par de nouvelles inventions généreuses, pour la tenir informée des dernières découvertes utiles à son labeur.

Interrompu pendant près de dix ans, le Salon des arts ménagers connaît à sa réouverture un succès sans précédent. En 1948, 795 113 visiteurs s'y pressent : en 1960, c'est une foule de 1 275 835 personnes. Bientôt à l'étroit dans les murs du Grand Palais, le Salon s'installe en 1961 sous la voûte de la vaste halle édiflée en 1958 à la Défense, doublant ainsi sa surface d'exposition. En quittant le cœur de Paris le Salon perd de son caractère de manifestation « bienheureuse » où l'on vient s'étourdir de nouveautés toujours plus performantes. Exposition où l'on se rendait naguère en famille, il se professionnalise, réservant ses premiers jours aux distributeurs et négociants. Lors de sa dernière édition, en 1983, quoique encore très fréquenté, il n'a plus aux yeux du grand public l'attrait qui avait été le sien, les grandes surfaces et autres magasins spécialisés assurant par des collections sans cesse renouvelées le rôle qu'il avait si brillamment rempli pendant plusieurs décennies.

## La reconstruction – La maison

Au lendemain de la guerre, parmi les problèmes urgents à résoudre, la France est confrontée à une crise du logement dont les causes ne sont pas seulement dues aux conséquences des bombardements (environ 500 000 logements détruits et près d'un million dégradés plus ou moins fortement) mais aussi aux conséquences de la politique du logement précédemment menée, qui n'a pas pris en compte l'exode rural massif. Cette situation est aggravée par une politique quasi continue de blocage des loyers, décourageant l'investissement privé, si bien que le diagnostic est grave : insuffisance et inadaptation de l'offre, mauvais état, vétusté et inconfort du parc existant.

Les premières mesures prises en 1945 se traduisent par la réparation d'environ un million de logements sinistrés partiellement, et par des mesures juridiques permettant la réquisition des locaux vacants.

Cependant, conscient des conséquences néfastes sur l'entretien des immeubles des mesures de blocage des loyers et la nécessité de mettre en jeu une solidarité, le gouvernement décide par Ordonnance du 28 juin 1945, d'instituer un prélèvement sur les loyers, destiné à alimenter une « Caisse nationale pour l'amélioration de l'Habitat rural et urbain » transformée en Fonds National d'Amélioration de l'Habitat (FNAH ) dont la gestion fut confiée au Crédit Foncier de France. Le FNAH est devenu en 1971 l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)

La période suivante a été marquée notamment par la loi de 1948, dont l'ambition était d'assurer une hausse régulière et raisonnable des loyers compatible avec les ressources des occupants, qui devait « permettre une amélioration du patrimoine » par les propriétaires.

Le champ d'application de cette loi limité aux immeubles construits avant 1948 a, de ce fait, introduit un double marché locatif.

## **Le plan COURANT 1953**

**Pierre COURANT**, Ministre de la Reconstruction et du Logement (23 juin 1953)

Loi du 15 avril 1953 dite loi Courant visant à faciliter la construction des logements économiques et familiaux (LOGECOS), et institutionnalisant des plans-types de logement.

Juillet : publication du catalogue de plans-types par le ministère (dans le cadre des logécos) ; réduction des normes minimales de surface des logements.

Loi foncière de 6 Août autorisant l'expropriation pour la réalisation de groupes d'habitation et de zones industrielles.

Décret-loi du 9 Août, qui rend la participation des employeurs à l'effort de construction obligatoire : 1 % patronal.

Décret du 18 septembre, qui organise et coordonne les études et recherches intéressant les industries du bâtiment et de la construction et modifiant les SEM (Sociétés d'Economie Mixte) créées par le décret-loi du 28 décembre 1926.

Lancement des opérations MILLION et LOPOFA (Logement POur FAmilles), concours, conception-réalisation dont l'objectif est d'obtenir des trois pièces de 50m<sup>2</sup> pour la moitié du coût habituel d'un logement social (de 40 000 à 50 000 logements réalisés). Logements neufs en accession à la propriété primés à 600 francs, puis 1 000 francs le mètre carré construit.

## **Extrait de 100 modèles de maisons économiques Gilbert Dauphin 1952.**

Tous les architectes ont eu à tenir ce dialogue avec des clients :

- Monsieur permettez-moi de vous interroger sur les facilités financières offertes aux particuliers désireux de construire.

Bien volontiers, il existe plusieurs solutions dont l'importance de l'apport initial du constructeur, ses charges familiales, son âge, l'origine de ses ressources peuvent déterminer le choix. Vous pouvez tout d'abord, faire appel à la législation sur les primes à la construction. Cette formule vous permet de recevoir de l'État, chaque année et pendant vingt ans, une somme de six cents francs (Tarif au 17 janvier 1952) par mètre carré de surface habitable de votre pavillon.

Par surface habitable, j'entends la surface exacte des pièces, cuisine, salle d'eau, W.C., placards, dégagements. Les sous-sols non habitables, caves, garages ainsi que le grenier ne sont pas primables.

Les primes peuvent être refusées en raison de la mauvaise qualité des matériaux employés ou d'un mauvais aménagement de la construction (dégagements trop importants) d'où, nécessité de réduire la surface perdue au minimum.

Les primes ne sont pas accordées pour une surface excédant deux-cent-vingt mètres carrés. Si la surface est supérieure à cent-dix mètres carrés, les primes ne sont calculées que sur ce dernier chiffre. Notez, au passage, qu'une habitation de soixante-dix mètres carrés habitables est déjà très correcte.

Cette solution isolée suppose que vous êtes prêt à engager les frais de la construction par vos propres moyens. Vous ne commencerez, en effet, à toucher les primes que quelques mois après l'achèvement des travaux. Vous pourrez alors, envisager, conjointement avec les primes, un emprunt, soit au Sous-Comptoir des entrepreneurs, soit au Crédit Foncier et, dès leur achèvement, si vous faites appel au Crédit Foncier.

Dans le premier cas, vous devrez avoir remboursé en cinq ans le prêt qui est consenti au taux de cinq pour cent et est garanti par une hypothèque. Vous pourrez également étaler le remboursement sur dix, quinze, vingt ou vingt-cinq ans en faisant consolider l'emprunt par le Crédit Foncier. Le taux de la consolidation sera de sept pour cent pour un remboursement en vingt-cinq ans. L'hypothèque sera alors prise conjointement par les deux organismes.

Enfin, des prêts plus importants sont consentis par les Sociétés de Crédit Immobilier et les Sociétés Coopératives d'Habitation à Loyer Modéré.

Le fait de vous adresser à l'une de ces Sociétés suppose que vous vivez presque exclusivement du produit de votre travail, que vous êtes assez jeune pour pouvoir rembourser le prêt avant soixante-cinq ans d'âge, que vous pouvez posséder, enfin, vingt pour cent du montant du devis-type, valeur du terrain comprise.

Vous devez également être propriétaire d'un terrain constructible, relié directement à une voie, raccordable aux réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et aux égouts. Ce terrain ne doit pas être hypothéqué.

Les prêts consentis varient en fonction du type de logement, caractérisé lui-même par le nombre de pièces principales.

Ainsi, vous toucherez 1 325 000 francs pour un logement de deux pièces principales ; 1 700 000 frs si vous désirez trois pièces ; 2 100 000 ou 2 300 000 francs (selon vos charges familiales) pour quatre pièces et 350 000 francs par pièce supplémentaire.

Les surfaces de logement sont de 45 mètres carrés environ pour deux pièces, 58 mètres carrés pour trois, 72 mètres carrés pour quatre et 14 mètres carrés par pièce supplémentaire.

En plus des pièces principales, les logements doivent comprendre : cuisine, salle d'eau, W.C., volumes de rangement.

Le prêt, dont le taux d'intérêt est de 2,75 pour cent par an (taux réduit à 0,75 pour cent durant les deux premières années et à 1,75 pour cent durant les huit années suivantes) doit être remboursé par annuités en trente-cinq ans au maximum. Il est garanti par une assurance sur la vie dont la prime, versée en une seule fois, s'ajoute à son montant.

Une solution voisine est offerte par les Sociétés Coopératives d'Habitation à Loyer Modéré. Elles demandent de vous les mêmes conditions que les Sociétés de Crédit Immobilier : âge, salaire, terrain, assurance-vie. Par contre, vous ne toucherez pas de prêt ; c'est la société qui fait construire pour vous en utilisant les crédits de l'Etat fixés comme dans le cas précédent. Donc, pas d'hypothèque ; la construction achevée, vous êtes coopérateur-locataire-attributeur, vous payez un loyer qui correspond à l'intérêt et au remboursement du prêt échelonné également sur une période maximum de trente-cinq ans.

Beaucoup de personnes utilisent cette dernière solution qui présente des avantages et une sécurité indiscutables : les projets, les marchés et les travaux sont contrôlés par la Société, des assouplissements parfois substantiels sont apportés aux sociétaires placés dans une situation difficile pendant ou après les travaux.

Notez aussi que cette formule, ainsi que la précédente, n'exclut pas l'octroi de prêts complémentaires consentis par divers organismes : Caisse d'Allocations Familiales, Caisse auxiliaire de prêt des départements, Caisse des cadres, etc..

Enfin, quel que soit le système que vous adopterez, votre dépense sera allégée par des avantages fiscaux récents : réduction de moitié des droits d'enregistrement sur l'acquisition de votre terrain, suppression pendant une durée de vingt-cinq ans de l'impôt foncier et des centimes additionnels afférents à votre construction, suppression également des droits de succession et de donation.

En outre, si vous touchez déjà des allocations familiales et si vous avez fait choix de l'une des quatre dernières formules, vous toucherez des « allocations-logement » dont l'importance peut varier du tiers aux trois-quarts des annuités que vous aurez à verser, selon l'importance de ces annuités, vos ressources et vos charges familiales.

## **L'Abbé Pierre 1954**

Hiver 1954 : appel de l'Abbé Pierre qui déclenche un mouvement contribuant à une prise de conscience collective en faveur des sans-abri.

11 juin : création de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts (SCIC), filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Début de développement des Grands Ensembles.

## **Les Castors.**

Les associations de Castors sont issues d'un mouvement d'auto construction fonctionnant sur le mode collectif né en 1921 en France, sous le nom de « Cottages Sociaux ». Il s'agissait de groupes constitués essentiellement d'ouvriers qui, pendant leurs loisirs organisaient et assumaient les travaux de construction d'habitations.

Les premières « coopératives » Castors apparaissent plus tard, 1946 à 1952. Elles se sont développées dans le contexte de la reconstruction après la Seconde Guerre Mondiale, et notamment à Saint-Nazaire, qui avait été complètement rasée. L'Ouest est particulièrement concerné par cette initiative. Le mouvement Castor bénéficie même d'une subvention patronale dans les arsenaux de Saint-Nazaire, en 1949. Les dockers arsenaux étaient liés par un esprit d'entraide. Dans les autres régions, les premiers Castors étaient aussi en majorité des ouvriers peu fortunés qui essayaient de s'en sortir par tous les moyens. Plus ils travaillaient, plus ils gagnaient de l'argent.

Les chantiers de Castors se réalisaient sur des terrains collectifs, parfois cédés par les municipalités. A la fin des travaux, les Castors tiraient au sort leurs futurs logements, tous identiques. Mais les temps ont changé. Depuis vingt-cinq ans environ, chaque castor construit sur son propre lot.

Si elle tient au changement des mentalités, cette évolution s'explique aussi par l'augmentation du prix des terrains et la raréfaction des parcelles suffisamment importantes pour accueillir des opérations collectives.



## **Le 1 % Logement 1953, décret du 9 Aout : création du 1 % patronal**

Afin d'attirer la main-d'œuvre vers leurs usines, et de rassembler les ouvriers à proximité, les industriels du siècle dernier ont contribué parfois de manière très active et directive au développement de nouveaux ensembles d'habitations et quartiers : Cités ouvrières, corons, phalanstères, etc. Loger ses travailleurs était un moyen pour l'employeur de fixer les populations issues du monde rural, mais aussi, sous couvert de paternalisme, d'exercer une forme d'autorité sociale.

Puis, l'initiative des élus locaux et des pouvoirs publics a succédé aux initiatives individuelles. Une série d'obligations ont défini les règles protectrices pour le logement des salariés. En 1953, est adoptée la loi instaurant ce qu'il est convenu d'appeler, encore aujourd'hui le 1 % logement, obligeant les employeurs à consacrer 1 % de la masse salariale au logement de leurs salariés. En plus de 45 ans, le 1 % logement (officiellement nommé participation des employeurs à l'effort de construction) a subi des évolutions multiples. De 1 % de la masse salariale, on est passé progressivement à 0.45%. Les employeurs continuent de verser le complément de 0.55 % directement à l'Etat pour financer le fonds national d'aide au logement. Tout en conservant le caractère paritaire de la gestion de ces fonds, l'Etat a, au fil des années, renforcé son rôle pour orienter l'utilisation et contrôler la gestion des organismes collecteurs.

Mais le 1% n'englobe pas la totalité des mesures dont peuvent bénéficier les salariés d'entreprises pour le logement.

Des dispositions permettent d'aider des salariés mutés par leurs entreprises sur un autre lieu de travail à supporter les conséquences financières d'un changement de résidence : versement d'indemnités pour le déménagement et les dépenses à caractère administratif, prime d'installation, prise en charge totale ou partielle des frais, etc. Pour les salariés expatriés, les employeurs prévoient généralement des indemnités modulées en fonction du pays d'accueil.

Du logement de fonction à la prise en charge du loyer, les entreprises proposent toute une palette d'avantages pour les salariés à qui elles imposent des clauses de mobilité. Dans certains cas de plus en plus rares, les salariés peuvent bénéficier sous certaines conditions, d'aides spécifiques pour le logement. Toutes les entreprises ne considèrent pas le 1 % logement comme une simple taxe parafiscale, donnant aux pouvoirs publics la légitimité de prendre la responsabilité de toutes mesures d'aides au logement pour leurs salariés ; loin s'en faut. Pour un grand nombre d'employeurs, le 1 % et d'autres dispositions qui leur sont propres, constituent des instruments de management des ressources humaines dans une optique d'optimisation et d'efficacité économique. Chaque entreprise en fonction de son activité, de ses implantations, de son personnel et de sa politique propre, peut adapter le mode de gestion du 1 % logement et des autres aides bénéficiant aux salariés.

## La cuisine

Au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, la plupart des architectes français bannissaient la cuisine de leurs investigations. Lieux refoulés, elles se trouvaient dans les coins les plus obscurs et les plus reculés de l'appartement. Leurs ustensiles n'étaient guère différents de ceux du Moyen-Âge. Un discours médical en vogue impose l'exil de la cuisine comme une obligation, particulièrement dictée par la sensibilité de l'époque aux odeurs : c'est un local annexe ; il doit être installé sur la face arrière du bâtiment. La cuisine n'est alors qu'une accumulation d'objets, posés ou étalés autour du foyer ou du réchaud, sur la table ou sur quelques chaises, le tout baignant dans la pénombre.

En France, dans les années 1930, la nouvelle organisation de la cuisine est inconnue ou incomprise pour la plupart. Le rédacteur de l'article « la cuisine, le local » dans le Larousse Ménagier de 1928, déplore que la cuisine ait souvent été le « coin » délaissé de la maison, qui sert à plusieurs usages, salle de bain ou buanderie et parfois de pièce où l'on prend ses repas. Il souhaite que l'aménagement de la cuisine, son éclairage, son aération soient confiés à un architecte.

En France, la modernité des appareils est loin d'être acquise. Ils fonctionnent au bois, charbon, au gaz, à l'alcool ou au pétrole. Dans les années 1920, des appareils désuets et souvent encombrants, pour le lavage du linge, font l'objet de publicités élogieuses. La glacière qui contient des blocs de glace sert toujours. Quelques appareils légers sont électrifiés : l'aspirateur, la cireuse à parquets, le chauffe-eau. Il faut attendre presque 10 ans, vers les années 1930, pour pouvoir disposer de matériel de bonne qualité.

Le premier four électrique n'est mis en service qu'en 1928. D'autres modèles sont mis au point dans les années suivantes. Dans un premier temps, les appareils sont loués ; une information pour leurs utilisateurs est obligatoire. Elle passe souvent par les multiples affiches publicitaires de l'époque proposées par les firmes. Lorsque Chaffoteaux envisage les machineries à l'électricité dans « Les dernières nouveautés de la science et de l'industrie », elles sont en devenir. Il évoque « une machinerie qui paraît peut-être aux retardataires un peu compliquée mais qui sera vraiment pratique » : des machines à laver la vaisselle, des grandes armoires fortes pour contenir les aliments périssables, des

cuisseurs modernes (c'est son terme exact) qui remplaceront le fourneau, des petits appareils silencieux, propres ou nets sans flammes ni fumée. « L'électricité est l'âme qui les anime. » Il énumère ensuite comme possibles les bouilloires électriques, les cocottes qui se mettent en veilleuse, « particularité bien curieuse ».

Doit-on avouer qu'il faudra encore 30 ans et plus pour que les familles françaises acquièrent tout naturellement un réfrigérateur, une machine à laver la vaisselle, une cafetière électrique, un aspirateur... ?

La résistance des Français à la modernité étonne les Américains ; Alice Toklas s'en fait le rapporteur : « Les Français ne peuvent comprendre l'habitude américaine de meubler et ranger les cuisines de façon à les rendre non seulement pratiques mais agréables pour y prendre ses repas. Pour eux, la cuisine est une pièce où se fait toute la préparation des repas et leur cuisson. Les murs sont donc couverts de casseroles, de poêles et d'ustensiles suspendus, et, sur les tables, il y a au moins deux mortiers et pilons et une quantité de râpes et de tamis en évidence. »

A partir de 1900, la salubrité des habitations pour les travailleurs fait l'objet de recherches incessantes dont l'un des prophètes est l'architecte-essayiste Francis Jourdain qui s'associe à Henri Sauvage.

Un appartement modèle de quatre pièces dont une cuisine est proposé par René Herbst, Georges Djo-Bourgeois et Charlotte Perriand au salon des Artistes décorateurs de 1928. Pour la cuisine, meubles qui pivotent, tables extensibles, nouveaux matériaux, enthousiasment la presse. Les premiers modèles de série de « cuisine organique », c'est-à-dire une cuisine rationnelle considérée comme une unité de travail, ne sont imaginés qu'en 1940. Les philanthropes bâtisseurs en font l'un de leurs chevaux de bataille. Des recommandations sur l'hygiène sont incluses dans les programmes des concours architecturaux. Le règlement des HLM de 1947 impose la solution de la modernité pour les salles d'eau et la cuisine. Les ambitions sanitaires ont un heureux résultat : les logements sociaux sont vraiment modernes. Ces appartements, de surface réduite, obligent les concepteurs à pratiquer une gymnastique mentale pour rendre ergonomiques les pièces utiles, principalement la cuisine. Celle-ci se modernise quelque peu grâce à l'exemple et dans les aménagements des logements sociaux. Les idées de Perriand sur le rangement qui crée le vide, si important pour une vie détendue, sont plus ou moins adoptées et mises en pratique grâce aux meubles et placards de toute sorte. Plus de 10 ans sont

nécessaires pour rapprocher cette pièce de la salle à manger, pour la munir de placards modernes disposés le long des murs en ligne droite et pour l'équiper d'objets mécanisés.

On crut pendant longtemps qu'il n'était possible de mitonner de bons petits plats que dans les cuisinières à charbon ou à gaz, dans ces cuisines aux murs gris, sinistres, situées à l'autre bout de la maison. Le matériel moderne fut longtemps considéré avec dédain par ceux qui se disaient connaisseurs. Il semblait impossible de pratiquer la gastronomie en utilisant des réfrigérateurs « qui gâtent le goût des aliments » et les fours à gaz ou à électricité : « On peut dire ce qu'on veut, ça ne vaut pas les fours à bois ou à charbon. »

On a tout de même changé d'avis aujourd'hui, et un chef renommé me prônait récemment les cocottes-minute qui conservent aux aliments toute leur saveur et les réfrigérateurs qui, bien employés, rendent d'inappréciables services aux maîtres de l'art culinaire. Quant à l'électricité, il la place bien au-dessus du charbon, et le gaz vient au deuxième rang de ses faveurs. C'est donc prouvé : le progrès a du bon pour la gastronomie.

Sans prétendre que la cuisine, comme certains l'assurent, tend à devenir la pièce essentielle de l'appartement, il faut reconnaître qu'elle prend peu à peu dans les préoccupations de la maîtresse de maison une place qu'elle avait rarement tenue jusqu'ici. Le jeune ménage qui a la chance de trouver un logis rêve d'une cuisine bien équipée, avant, parfois, de penser aux meubles du salon et de la pièce de séjour, et tout de suite après s'être enquis d'une automobile. On ne peut nier, au surplus, que de sérieux efforts ont été faits pour répondre à ces vœux utilitaires.

L'espace manque de plus en plus. Adieu, les vastes cuisines d'autrefois que décoraient d'étincelantes panoplies de casseroles de cuivre, la maie profonde, l'imposant dressoir chargé d'assiettes à fleurs et l'ample cheminée où la marmite pendait à la crémaillère et où la rôtissoire, munie d'un tournebroche, faisait cuire lentement le gigot devant de grosses bûches.

On n'a pas de temps à perdre : il est nécessaire d'économiser les pas, les gestes, de faciliter la confection des repas et de simplifier l'entretien. Telles sont les données du problème qui, comme on le sait, ont suscité d'ingénieuses solutions. Celles-ci consistent en une répartition rationnelle de l'équipement. Les techniciens vous diront que cet équipement peut se diviser en trois groupes : le

groupe de travail, où se préparent les aliments, le groupe de cuisson avec la cuisinière et les fourneaux, le groupe de lavage avec l'évier et la machine à laver. L'art d'un bon installateur consiste à disposer dans un ordre logique ces différents groupes composés d'éléments en général interchangeables pouvant se fixer au mur ou s'aligner sur le sol, en rassemblant à portée de la main tous les accessoires qu'ils comportent : billot, hachoir, éplucheuse sont placés sur les plateaux de travail, dans les placards où se rangent également les bacs à légumes et l'épicerie. Près de la cuisinière, soit électrique, soit mixte, s'abritent les grils et plaques à pâtisserie. Enfin, sous l'évier en acier inoxydable, doublé d'ordinaire d'une cuvette de rinçage et voisinant avec la machine à laver, se case le coffre à ordures. Ces « éléments bas, qui ne dépassent par 0m. 80, permettent à la ménagère de vaquer sans trop de fatigue à sa tâche. Elle atteint de même, en levant un peu le bras, les « éléments hauts » fixés contre les murs qui renferment l'outillage ménager, ainsi que la vaisselle.

C'est un souci pratique de propreté qui a fait choisir les matériaux dont se composent ces éléments : tôle d'acier vitrifiée, bois laqué ou habillé d'un revêtement plastique inaltérable. Ce sont des mêmes motifs utilitaires qui déterminent également la dimension et la forme des sièges et des tables, dont certaines, pivotantes, s'escamotent dans un élément bas.

De toutes ces considérations, il serait inexact de conclure que toute ambition de plaire aux yeux est bannie de ces avantages. Si les installateurs, en bouleversant l'architecture intérieure de la cuisine, ont principalement en vue la commodité de l'usager, ils cherchent à harmoniser les proportions et à équilibrer les volumes des différents meubles. Les éléments qu'ils nous proposent sont toujours sobres, c'est entendu, mais ne manquent ni d'élégance ni de distinction.

Depuis assez longtemps déjà, aux cuisines grises de nos grand-mères succédèrent les cuisines-laboratoires où tout était net et rangé, mais uniformément blanc et froid. Actuellement où toutes les femmes sont obligées de s'occuper des problèmes ménagers et de séjourner longuement dans leur cuisine, les installateurs se sont efforcés de rompre la monotonie de cette couleur blanche et d'introduire un peu de fantaisie dans un domaine où jamais autrefois on n'aurait pensé en trouver.

Les réfrigérateurs sont devenus bleus et jaunes, les dessus d'évier se sont ornés de céramiques aux compositions abstraites. Le ripolin et les carreaux ont cédé la place à des revêtements moins froids, et la cuisine tend aussi à devenir non seulement le lieu où la femme passe le plus clair de sa journée,

mais encore la salle commune où la famille se retrouve pour les repas. La fonction ménagère a cessé d'être humiliante.

Chose curieuse, les formes modernes et l'art abstrait, qui ont tant de peine à pénétrer dans les intérieurs, n'effarouchent pas dans les cuisines. On se glorifiait jadis de son salon ; on est fier aujourd'hui de son équipement ménager.

Un vase de fleurs dans la cuisine, il y a bien peu d'années, donnait à penser qu'il avait été apporté là parce que son eau devait être renouvelée. Aujourd'hui, dans une cuisine moderne, un vase de fleurs semble plutôt témoigner d'un raffinement de la maîtresse de maison qui égaie ainsi la pièce de ses obligations ménagères. Ce mince symbole montre que l'esprit s'est déjà accoutumé à la transformation de celle des pièces qui a connu la plus importante évolution depuis la guerre.

La couleur réchauffe et humanise déjà le laboratoire d'hier, qui deviendra demain une agréable pièce de séjour. La cuisine, qui n'est plus un domaine exclusivement ancillaire, se doit d'être un cadre digne de la maîtresse de maison, où s'allègent et se poétisent les tâches ingrates qu'elle doit y accomplir.

# La salle de bains

## Les 3 comforts

Le confort et l'intimité étaient inexistants jusqu'au XVIIIème siècle, aussi bien dans les campagnes où la maison ne se composait que d'une pièce que dans les châteaux et hôtels particuliers où les pièces parfois mal différenciées étaient en enfilade.

C'est au XIXème siècle que la conception des maisons de ville évolue avec le développement de la distribution de l'eau et du gaz, pour l'éclairage, le chauffage et l'hygiène. Grâce à l'invention du siphon par les Anglais en 1850 environ, les sanitaires peuvent entrer dans la maison sans crainte des odeurs.

Après, la Première Guerre Mondiale (1914 – 1918), les arts ménagers détrônent les arts décoratifs. Dans les H.B.M (Habitations Bon Marché), le chauffage central, la salle d'eau, l'indépendance entre les pièces font leur apparition.

Les années 50 marquent le tournant dans la vie des ménages.

Les machines à laver le linge commencent à entrer chez les classes moyennes, elles lavent et rincent.

Le moulin à café est électrique, la cuisine est aménagée : formica, cocotte-minute, toaster, mixer et surtout le « frigo ».

Le téléviseur installé dans la salle à manger, permet une réappropriation de cette pièce du dimanche.



**Proportion des logements disposant de : (en pourcentage)**

	1954	1962	1968	1978
Electricité	93	99		
Eau courante	58	80		
Chauffage central	10	20		
Baignoire ou douche	10	30		
WC à l'intérieur	26	41		
3 comforts (WC, SB, Ch. Central)			32	56
Téléphone	8	11	26	45

**Equipements ménagers :**

	1954	1961	1962	1964
Autos	21	30	38	43
Réfrigérateur	7	26	40	47
Machine à laver le linge	8	24	30	35
Aspirateur	14	28	33	38
Télévision	1	13	25	34

**Extrait de « Salle de bains et Salle d'eau » par Hervé de Louze**

### **La Salle de Bains « Minimum »**

Il suffit parfois d'une faible surface pour réaliser une salle d'eau. Cela ne signifie pas pour autant que l'on ne doit pas, chaque fois que cela est possible, accorder le maximum d'espace pour l'installation de cette pièce. Il s'agit en effet d'un des locaux dans lesquels le confort est particulièrement souhaitable.

Une petite salle d'eau est généralement équipée d'un lavabo, d'un bidet (parfois pivotant sous le lavabo) et d'une douche ou d'une baignoire-sabot.

Indépendamment du fait qu'elle équipe les logements exigus, la très petite salle de bains peut également être placée dans un logement comportant déjà un ensemble sanitaire. Elle constitue alors un appoint particulièrement utile pour les familles nombreuses.

Le bac à laver-receveur de douche a connu il y a une dizaine d'années une certaine prospérité. C'est un appareil économique et peu encombrant, mais qui ne répond bien, la plupart du temps qu'à un seul des deux usages auxquels il est destiné. C'est dans la recherche d'un bloc robinetterie unique pour l'alimentation des divers appareils et dans le perfectionnement de cette technique que l'on rencontre actuellement les solutions les plus intéressantes.

### **La salle de bains de grandeur moyenne**

Elle équipe le plus grand nombre des logements construits actuellement. Les appareils traditionnels, lavabo, bidet, baignoire, sont groupés suivant des dispositions réglées par les aires d'usage, le sens des circulations, l'emplacement de la fenêtre et des radiateurs, par les proportions plus ou moins heureuses du local, mais aussi, et on l'oublie souvent, par la situation des canalisations et des chutes d'eaux usées.

Dans les salles de bains de cette catégorie prennent souvent place la machine à laver et l'essoreuse. C'est là aussi que, dans les villes, on fait la plupart du temps sécher le linge, sur un cadre placé au-

dessus de la baignoire. La généralisation de l'armoire sècheuse ou du séchoir isolé rendra moins désagréable cette sujétion.

La cuvette de W.C., dans notre pays, est assez rarement installée dans la salle de bains.

La baignoire est souvent équipée d'une douche ; il est alors important qu'une protection soit réalisée pour éviter les éclaboussures.

Enfin, lorsque la place le permet, le lavabo choisi est un lavabo double, ou, mieux encore, on installe deux lavabos.

### **La grande salle de bains**

Les grandes salles de bains et les salles de bains de luxe sont moins tenues par des règles strictes que les autres ensembles sanitaires. L'imagination de l'architecte ou du décorateur peut se donner libre cours. C'est aussi malheureusement dans cette classe que l'on rencontre le plus de réalisations surchargées et de mauvais goût.

Comme la place ne manque pas, le lavabo double ou les deux lavabos sont de règle, ces derniers étant placés côte à côte ou dos à dos.

Il est naturel également de trouver ici une coiffeuse, soit la traditionnelle table en céramique soit plutôt actuellement un petit meuble en bois et en glace ou une table faisant corps avec le mur et revêtue de mosaïque.

Une douche complète très souvent l'ensemble. Les revêtements de cloisons ne sont plus limités aux zones utilitaires, mais couvrent toute la surface du sol au plafond.

Les miroirs jouent ici un grand rôle, non seulement pour la toilette mais aussi pour transformer les proportions de la pièce. Les miroirs combinés à plusieurs faces sont souvent très heureusement utilisés.

L'éclairage de la salle de bains, un des plus délicats à réaliser, exige assez fréquemment des études spéciales.

### **Les douches**

Lorsque les douches sont construites au moment de l'édification de l'immeuble, les problèmes de robinetterie, d'étanchéité, d'écoulement, etc., sont assez facilement résolus. Plus tard, cette installation exige des travaux délicats et coûteux.

La base de la douche « immeuble » est constituée soit par un receveur monolithe en céramique, soit par un receveur en ciment, recouvert de mosaïque sur toute sa surface. Les cloisons verticales sont revêtues d'un matériau imperméable. Une ou plusieurs des parois peuvent être de glace transparente ou translucide. Un rideau ferme l'ensemble. Depuis peu, il est possible de remplacer ce rideau par une porte en glace avec fermeture magnétique. Une douche intéressante est celle que constitue une baignoire fermée par deux portes coulissantes.

Les cabines de douches préfabriquées ne présentent pas les mêmes difficultés d'aménagement que les précédentes. Les arrivées d'eau chaude et d'eau froide, ainsi que l'évacuation des eaux usées sont seules nécessaires. Pour ces cabines, les matières généralement utilisées sont la tôle d'acier vitrifiée, la tôle laquée au four et certaines matières plastiques (« Altuglas », polyesters).

### **Les appareils complexes et les blocs sanitaires**

Après la dernière guerre, les besoins urgents d'équipement avaient suscité la création de nombreux modèles d'appareils à usages multiples, ainsi que de blocs réunissant les appareils traditionnels en les groupant autour d'une gaine unique de canalisation. Aujourd'hui quelques modèles seulement, parmi les meilleurs, existent encore, et peu de constructeurs s'attachent à réaliser de tels ensembles. Pourtant l'avantage de ce procédé est évident : simplicité de montage, de fixation et de raccordement.

Un tout autre type est celui du groupe sanitaire monolithe. Il semble qu'un des tout premiers a été celui que présenta en 1956 le Salon des Arts Ménagers. Il était réalisé en polyester. Depuis cette date, les Américains et les Italiens ont également mis au point de telles cellules. En France, à l'heure actuelle, un modèle, également en polyester, est commercialisé. Des études sont faites à partir d'autres matières. Il n'est pas douteux qu'un avenir prochain verra la consécration du bloc sanitaire monolithe.

### **Les revêtements**

Pour le sol aussi bien que pour les cloisons, les revêtements traditionnels des salles de bains et salles de douches sont les carreaux de céramique : grès-cérame, terre cuite, grès émaillé pour le sol, faïence et émaux de Briare pour les murs, sans oublier de nombreuses variantes de ces matériaux. La mosaïque de verre, qui nous est venue d'Italie, est souvent utilisée, en particulier pour le revêtement des murs. Les matières plastiques, et principalement les panneaux stratifiés, permettent de recouvrir les cloisons avec un minimum de joints. Nous citerons encore, tant pour les sols que pour les murs : l'ardoise, les marbres et pierres marbrières, matériaux excellents qui permettent, grâce au raffinement de certains de leurs coloris, de réaliser des ensembles d'une grande élégance.

Au sol des salles de bains et salles d'eau, on peut encore poser des dalles et feuilles de matière plastique ou de caoutchouc. Des tapis de Nylon contribuent à créer une ambiance particulièrement confortable. Sur les murs, on peut utiliser les tissus « stratifiés », les tissus plastifiés, les papiers peints lessivables ou encore le verre émaillé. Mais il ne convient pas d'oublier un des meilleurs revêtements, comme le plus économique : la peinture, dont les qualités traditionnelles s'enrichissent actuellement de nombreuses variétés dues aux découvertes de la chimie moderne.

# Le confort dans la maison. Les loisirs

Extrait de « Un certain goût français » Nicole Blondel

## La cuisine moderne

La cuisine va devenir peu à peu une pièce à vivre. En 1949, le centre de la Caisse d'Allocations Familiales de la région parisienne distribue un questionnaire aux visiteurs du Salon des Arts ménagers qui vient de rouvrir : 92.25 % d'entre eux souhaitent trouver une cuisine entièrement aménagée.

Charlotte Perriand expose au salon des Arts ménagers de 1950 une cuisine inventée en 1946, munie d'une hotte électrique, d'une armoire frigorifique, dotée d'une cuisinière et d'éléments spécifiques pour ranger : une expérience à poursuivre !

Quelques années après 1950, il est urgent de faire entrer de la couleur dans cette pièce. Le Formica teinté, rouge, bleu ou jaune, en facilite l'introduction. Le revêtement de la cuisine permet enfin à celle-ci d'acquiescer une hygiène convenable. Dans un premier temps, le bois pour le plan de travail, exécuté dans la plus belle tradition de l'ébénisterie, est remplacé par la faïence blanche qui sera utilisée avec du stratifié. L'inox, la tôle émaillée, le Plexiglas et le chrome deviennent les matériaux appropriés, aussi chics que rutilants. La cuisine est enfin fonctionnelle, claire et avenante. En pleine rénovation apparaît un meuble à usage multiple, le buffet de cuisine associé à des placards. Il est le prétexte à de nombreuses variantes dans la structure et dans les décors.

Toujours dans la même course au progrès, les appareils de la « cuisine de demain » de 1957, présentée par Frigidaire, sous le patronage de Paris Match et de Marie Claire, fonctionnent par électronique. Bien sûr, la cuisine est ruineuse mais elle symbolise la puissance de l'exemple américain qui a fait depuis de nombreuses années ses preuves en matière domestique.

La cuisine est de surface réduite, munie de placards et d'une batterie d'électroménager. Toute en longueur, pour économiser la place – réservée plutôt au living-room -, on ne peut y prendre que le petit déjeuner ou le goûter. Des types de tables sont réalisés à cette intention : escamotables, portefeuilles, murales basculantes ou abattantes.

### **Histoire du Formica**

Formica a été fondée en 1913 à Cincinnati, par deux chercheurs américains, Herbert A. Faber et Daniel J. O'Connor, qui produisaient, à l'origine des pièces d'isolation électriques. Ils inventèrent un nouveau matériau d'isolation de grande qualité, en associant haute pression et résine plastique, afin de répondre aux besoins qu'engendrait l'essor de la nouvelle industrie électrique. C'est ainsi qu'apparut le stratifié HPL (High pressure laminale), qui remplacera le « mica », d'où le nom de « for-mica » (à la place du mica). Les premières applications du stratifié HPL furent destinées à de l'appareillage électrique (Plaques intérieures des radios), des pièces mécaniques, des navettes pour métiers à tisser... En 1927 apparut un nouveau produit qui changera l'avenir de la société Formica : le stratifié décoratif, avec l'apparition du « Design ». Constitué de papiers imprimés de couleurs claires, stables dans le temps, il reproduisait des essences de bois sur des feuilles de Kraft imprégnées. Dès 1930, une couche résistante de mélamine fut ajoutée, donnant aux stratifiés Formica leur légendaire résistance et leur facilité d'entretien. Après la seconde guerre mondiale et notamment avec l'arrivée du Baby-Boom, Formica Corporation élargit sa gamme de stratifiés avec de nouveaux motifs et couleurs. Après l'installation d'une première usine européenne en Angleterre, à Newcastle, l'année 1949 marque l'arrivée du stratifié décoratif sur le marché français, où il est accueilli avec un succès tel que le groupe décide, dès 1951 de créer une société française : Formica SA. Formica offre une gamme complète de stratifiés et de produits complémentaires. En mars 2000, la compagnie acquiert Perstorp Surface Materials, un des principaux producteurs international de stratifiés, papiers imprimés et feuilles. Avec la complémentarité des marchés et réseaux de distribution, le groupe Formica renforce ainsi sa position de leader mondial de stratifié décoratif haute pression.

## Le living-room

Le terme living-room ne sera vraiment courant qu'après 1945. Adopté sans frilosité sous l'influence des modèles américains présentés dans diverses expositions, il devient salle de séjour, la pièce la plus vaste des nouveaux logements modernes, et possède un coin salle à manger (dit aire de repas), une des parties de la « grande pièce ». C'est le lieu où se réunit la famille et où l'on accueille ses amis. Deux centres d'activité cohabitent dans le living-room : repos et repas. En 1952, la salle à manger est notée par le rédacteur de l'Art ménager français comme le signe purement figuratif d'un certain niveau bourgeois. Dans la vie quotidienne, l'apparition du living-room est une marque forte de l'époque moderne et suppose une mentalité nouvelle. Il faut circuler autrement dans la maison, adopter des horaires propres aux repas, à la lecture, à la radio ou à la télévision.

La table à manger sera placée à l'écart, le plus près possible de la cuisine, dans la surface du séjour proprement dite. Astuce ingénieuse, le buffet-cloison de Marcel Gascoin, meuble fonctionnel présenté au salon des Arts ménagers de 1949, est adossé contre le mur du living-room. Ainsi, il fait office de demi-mur entre la salle à manger et la cuisine. Cette solution est suivie dans les appartements récents par la multiplication de séparations peu élevées, cloisons ou armoires biface d'un mètre de hauteur.

Une cheminée crée souvent l'intimité du coin salon. La salle de séjour, dans le meilleur des cas, peut se prolonger par une terrasse ou une loggia (vive le grand air redécouvert !)



## Le mobilier

Des fabricants à l'usage des classes moyennes comme Levitan ou Crozatier proposent des modèles de salles à manger ou de chambres à coucher, de formes et de décors proches de ceux des années 1937, 1938 et 1939 (souvent qualifiés de meubles traités en ébénisterie !). Les fabricants de meubles modernes sont frileux devant les propositions des créateurs.

Pourtant, les récentes multifonctions du living-room demandent un ameublement conforme que des décorateurs s'empressent d'imaginer. Cette pièce s'enrichit d'un bar et de fauteuils bridge. Les banquettes et les fauteuils rembourrés de couleur garnissent le coin cheminé, le coin travail ou la chambre conjugale. Le rangement régite et facilite la vie quotidienne dans les appartements exigus. Les meubles transformables – lits escamotables, tables repliées, meubles démontables, pliables, empilables – doivent régler une partie du problème. Gascoïn est le grand réalisateur des meubles de rangement, les Rangements Gascoïn. La fabrique MD opte pour la qualité de fabrication de ses bibliothèques et bars extensibles et modulables.

Minvielle est un concurrent redoutable lorsqu'en 1956 la marque lance des éléments fort pratiques. Les éléments identiques, répétés, fournissent des issues commodes à la standardisation. Les matériaux modernes – glaces, bois contre-plaqués, nylon, P.V.C., le revêtement thermoplastique rilsan – tout prêts à recevoir des lignes courbes et à épouser les formes du corps humain, en offrent d'autres. Le retour au style rustique est matérialisé par l'emploi du rotin. Pour apprivoiser le métal lié dans les esprits à l'atmosphère administrative d'un bureau, on le peint ou on le laque de différentes couleurs. Les tiges pleines ou les bandes d'acier sont utilisées pour exécuter des tables, des sièges, de petits meubles d'appoint.

L'horizontalité et les lignes basses étirent des bahuts, des banquettes, les sièges, les tables et les tables basses.

Et c'est la table roulante (dite table servante) qui sert de lien avec la cuisine. Apparue dans les années 1925 – 1930, uniquement pour le service du porto, elle devient l'outil essentiel pour faciliter les migrations entre cuisine et living-room et se transforme pour de nouveaux usages. Ces tables,

astucieusement agencées, munies de rayonnages amovibles ou non, de tirettes, sont gigognes, pivotantes, à compartiments. Elles doivent être assez solides pour supporter et transporter le couvert, assiettes, carafes et verres. Plus pratique encore, elle devient table chauffante pour l'arrivée du plat qui va être servi. Au besoin, la table de bridge appelée « table-bridge-repas » sert aux collations en développant ses rallonges qui doublent sa surface utile.

### **Les objets usuels**

Les repas se simplifient et durent moins longtemps. Dans un combat remporté sur le temps et l'espace pour les économiser, des matériaux nouveaux ou presque conquièrent un droit de cité et transforment le paysage domestique jusqu'à envahir les listes de mariage. L'acier inoxydable entre par la grande porte avec les premiers services de plats commercialisés après la guerre.

La verrerie culinaire émigre sur la table ; le Pyrex permet de garder la chaleur, se nettoie facilement et est pratiquement incassable. Le verre à feu trempé Arcopal des cristalleries d'Arques est créé en 1958 ; l'année suivante, une publicité de Marie-Claire vante les mérites du Duralex.

### **Le luminaire**

L'éclairage est l'une des grandes préoccupations des années 1950 et l'une des plus réussies. C'est un atout majeur pour créer une atmosphère feutrée ou ponctuée de points lumineux, qui adoucit la sobriété des intérieurs. Nourri des nouvelles techniques et de matériaux récents, l'éclairage indirect, les lampes à incandescence, l'éclairage fluorescent, sont à la fois utiles et décoratifs. L'allongement des supports convient bien au goût de l'époque, épris de lignes droites ou brisées. Les extrémités des lampadaires sont harmonieusement courbées pour finir par un abat-jour orientable. Les appliques jouent partout de la fantaisie de leur matériau ou de leur forme. Les plafonniers montrent des formes géométriques équilibrées ou s'épanouissent en bouquets à plusieurs branches.

## Les textiles

Les années 1950 préfèrent les textiles plus discrets puisque une certaine sobriété est de mise. Des motifs allongés, telles les vibrations des tout nouveaux appareils de télévision, zèbrent les rideaux et les nappes. Ceux des tentures et des rideaux, en rectangles ou en raies, ne valent que par leurs teintes vives. Il faut garder visibles les baies vitrées dont les dimensions sont importantes dans l'architecture moderne. Dès 1946, la tendance « le beau dans l'utile » caractéristique de ces années partagées entre privation et envie de beauté – opère une véritable renaissance du secteur des papiers peints. Elle marque le début d'une ferveur du public pour cet élément du décor. Devenu facile à poser, le papier peint se sert de matériaux divers, linoléum, caoutchouc, matières plastiques.

## Les loisirs

### Recevoir

Un air de liberté – Les années 50 voient un changement des modes de sociabilité. A côté des dîners traditionnels régis par des règles immuables autant qu'assassines, la bourgeoisie et les classes montantes s'octroient quelques libertés. La maîtresse de maison américaine donne le ton. Elle doit participer, par un cocktail ou une party, à la promotion sociale de son mari. Ce modèle s'impose petit à petit en France. La mode est aussi à la simplification des repas. Un dîner réussi peut se réduire au plat unique, tel le pot-au-feu, évocation familiale, provinciale, teintée d'un rien de snobisme, servi dans des assiettes de Cérenne décorées d'un... pot-au-feu.

Il en va de même pour la fondue bourguignonne ou savoyarde, aux services appropriés.

La maison des années 50 ne recule devant aucune diversification. Service à poisson, service à artichauts, service à asperges, spécialement conçus et décorés selon leur fonction, font de délicieux cadeaux de mariage même si, tout compte fait, on ne s'en sert guère.

### **L'apéritif**

L'extension et l'allongement des vacances encouragent une liberté de ton et un relâchement de protocole. C'est à la mode de l'apéritif que sacrifie ainsi une grande partie de la société française. Bouteilles et verres sont disposés sur une table roulante dans un coin du salon ou de la terrasse.

Il reste enfin, pièce quelque peu ostentatoire d'aménagement de qualité, le fameux « bar 50 », pilier d'une sociabilité virile, rehaussé par l'alignement des bouteilles.

### **Se déplacer**

#### **L'automobile**

La diversification des modèles, propre à satisfaire l'attente des classes moyennes et populaires, se confirme avec le succès foudroyant de la Volkswagen, de la Fiat 500, de la 4CV(Renault) de la 2 CV ( Citroën ) et de la bourgeoise 15 CV ( Citroën ).

C'est Citroën encore qui sort en 1955 la DS19, véritable « Dream car » française, radicalement différente des autres voitures, tant sur le plan esthétique que mécanique. Elle sera particulièrement admirée autant que décriée et garde toujours aujourd'hui, ses fans inconditionnels.

## **Scooters, Motos et Cyclomoteurs**

Avec le scooter, la jeunesse trouve enfin son véhicule. Rapide, maniable, urbain, il permet toutes les folies. Le cyclomoteur, en plein développement, est davantage adopté par une clientèle ouvrière et féminine. Sage et élégant, le vélo Solex symbolise l'affranchissement de l'adolescente de bonne famille.

### **La Vespa**

La grande innovation vient d'Italie. Conçue par Corradino d'Ascanio pour la firme Piaggio, la Vespa et, dans une moindre mesure, la Lambretta, apparaissent comme les plus étonnantes réussites du design à l'orée des années 50.

La Vespa connaît un succès foudroyant en Italie (le millionième exemplaire sort en 1956), en raison de son adaptations aux rues étroites et tortueuses des centres urbains, et du désir de motorisation à moindre coût d'une jeunesse soucieuse d'épater les copains et les filles.

## **Se divertir**

### **TV et Radio**

Avec moins d'un million de postes en 1959, la télévision demeure le luxe quelque peu ostentatoire d'une minorité aisée. La radio reste le mode le plus répandu d'information et de divertissement. La France entière suit la retransmission des matchs de football et du Tour de France, elle se passionne pour les émissions-fétiches.

### **Le Microsillon**

La radio et le disque assurent à la chanson française une audience croissante. Deux événements importants concourent à cet élargissement. D'une part, le passage en 1948 du disque 78 tours au microsillon permet une concentration du répertoire en version longue (33 tours) ou courte (45 tours). D'autre part, la création, en 1955, de la station privée Europe 1, qui émet depuis la Sarre,

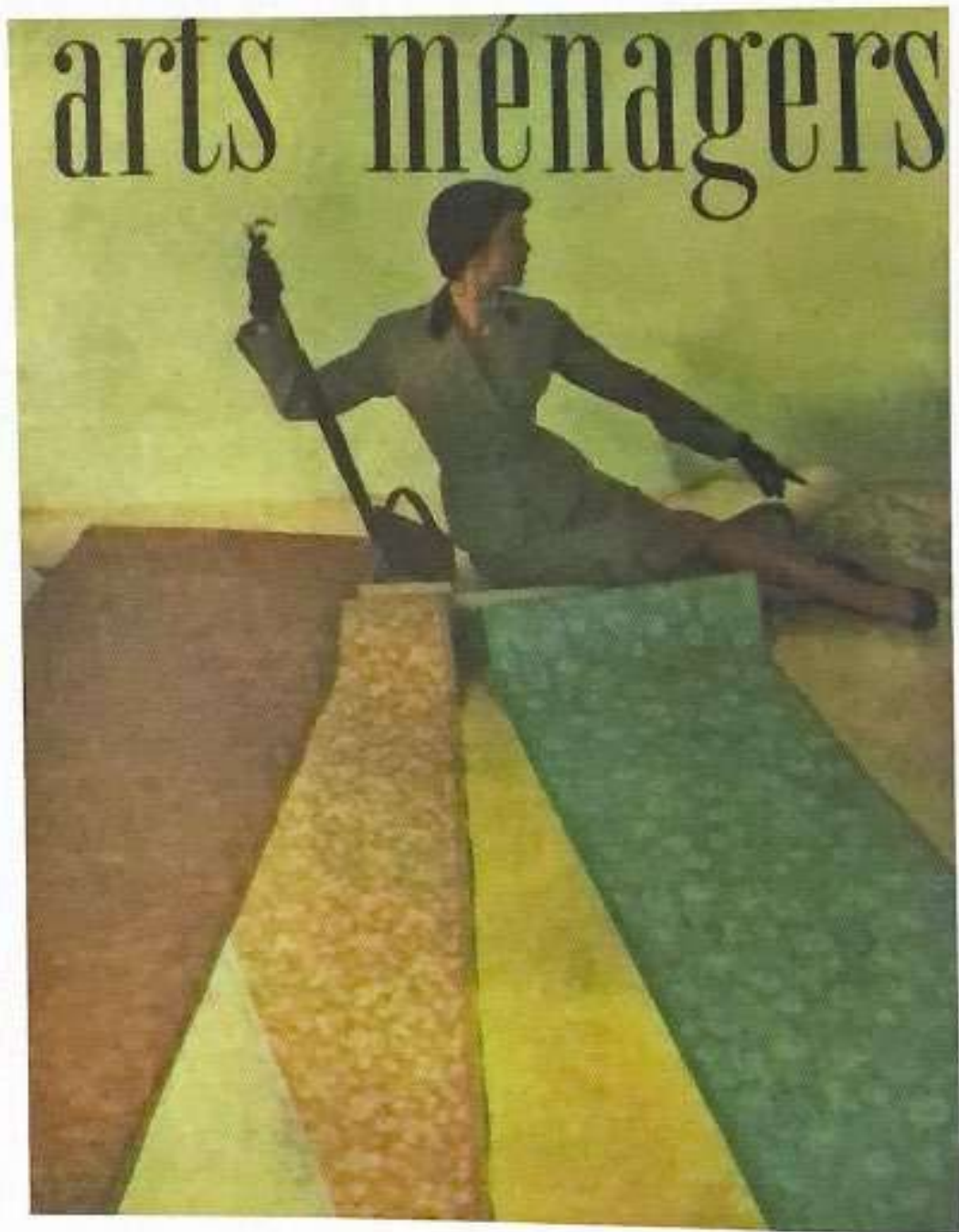
favorise, sous l'impulsion de Maurice Siégel, la jeune chanson française que n'encourage guère la radio nationale.

### Histoire du Teppaz

Marcel Teppaz est un technicien – mécanicien lyonnais né en 1908 et décédé en 1964. En 1931, il crée une entreprise d'assemblage de matériels radio et amplificateurs rue Jarente à Lyon avec trois compagnons. En 1937 il lance une nouvelle affaire et 30 personnes s'installent dans des locaux plus vastes rue Général-Pleissier à la Croix-Rousse. Ce sera ensuite l'aventure fantastique du tourne-disque qu'il invente en 1941, puis de l'électrophone en 1946. Une platine 78 tours à aiguille verra le jour durant la deuxième guerre mondiale. En 1952 déboulé la petite mallette transportable ECO ( 45 et 33 tours). En 1958, les chaînes de montage se situent sur le boulevard de la Croix-Rousse au 170. A cette époque le TEPPAZ a déjà vendu 600 000 appareils, fabriqués par quelques 600 employés (essentiellement des femmes) qui travaillent à la chaîne et assemblent les 1 500 pièces entrant dans la fabrication de chaque appareil (une production de 1 000 par jour). La mode est aux électrophones à transistor. Les modèles les plus célèbres sont les « OSCAR » (qui furent vendus à des millions d'exemplaires jusqu'en 1970) comme le 336 avec ses 3 hauts-parleurs « Spatio Dynamic », ou le « Présence ». En 1959 sort le « Transit » à pile : portable avec sa bandoulière. 111 pays furent en effet conquis par le Teppaz portable, ce qui valut à son auteur l'Oscar de la meilleure entreprise française à l'exportation en 1962. En 1969 la gamme « Ballad » intégrera la radio avec des coloris plus sévères (cuir, noir, gris et capucine). L'après 70 reléguera le Teppaz au grenier. Les chaînes HIFI japonaises et américaines envahissent le marché. Avant d'être objet de collection, il sera ringard.

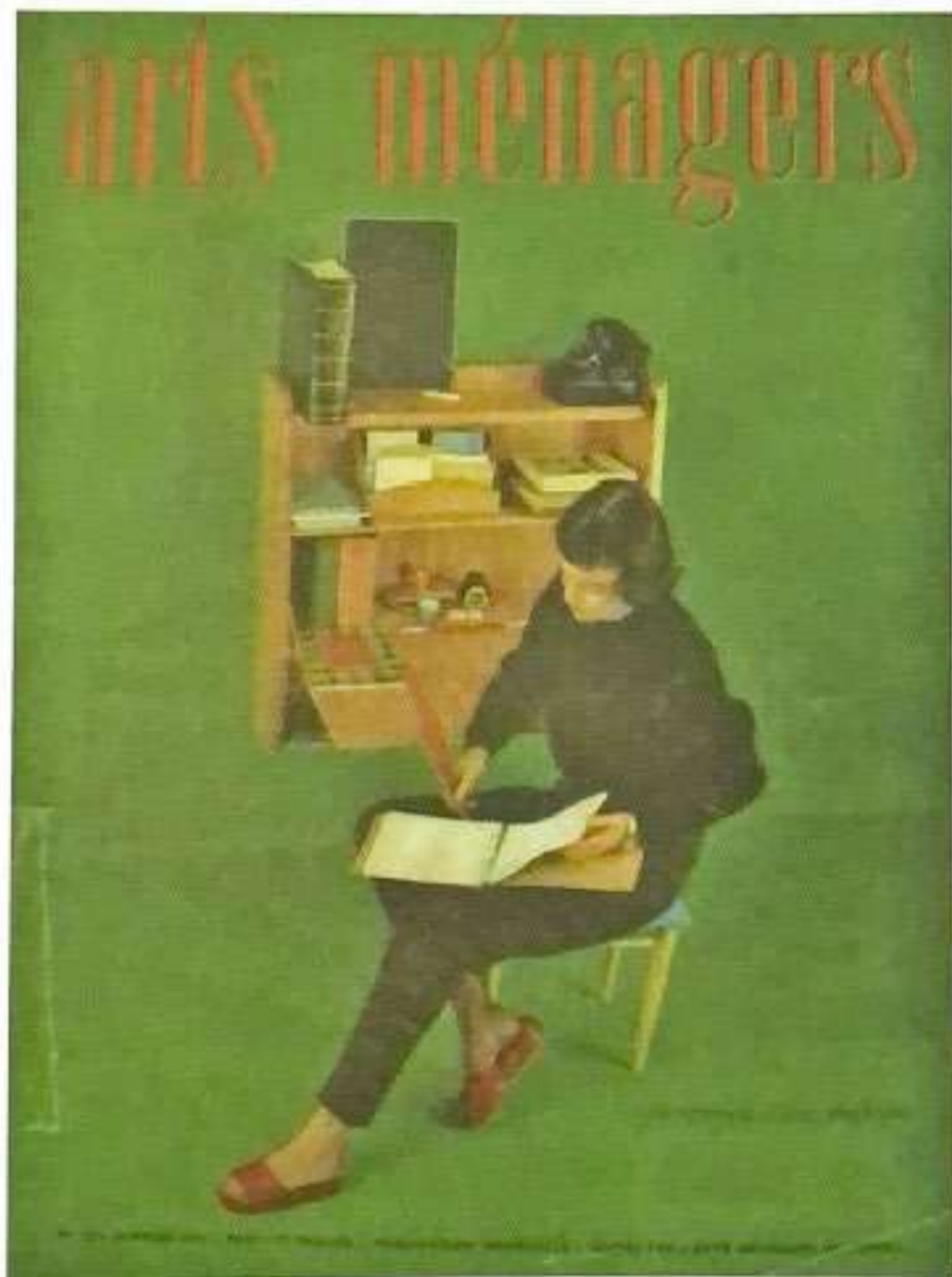


Affiche - Salon des arts ménagers - 1956



Revue arts ménagers (Avril 1952)





Revue arts ménagers (janvier 1951)

*avec*  
**arts ménagers**  
REVUE OFFICIELLE DU SALON DES ARTS MÉNAGERS

*vous deviendrez*

**HOTESSE *plus* PARFAITE**  
**MÉNAGÈRE *plus* PRATIQUE**  
**MÈRE *plus* AVISÉE**  
**FEMME *plus* ACCOMPLIE**  
**CORDON-BLEU *plus* EXPERTE**

ABONNEZ-VOUS AU STAND CENTRAL DE LA GRANDE NEF

Publicité d'abonnement à la revue arts ménagers (1956)



Publicité Moulinex (1962)



Publicité Frigeco (1953)



Publicité Frigeco (1959)

*Si simple...  
si économique.*



LA VERITABLE  
**COCOTTE MINUTE**

Publicité cocotte-minute (1952)



Publicité Brandt (1960)



Art et Décoration n°8





Art et Décoration N° 8



Art et Décoration n° 11



Catalogue Jacob Delafon (1960)

## ensemble salle de bains

blanc et couleur

### "NICE"

**Baignoires "NICE"**, 165x85, Réf. 710  
Vidage Réf. 845. Allongeur bain-douche  
20x37, Réf. 839, avec support téléphone  
incliné, douchette et flexible, série luxe "S".

**LAVABO "IRMA"**, Réf. 127, sur colonne  
avec mélangeur "Olympe" à vidage incor-  
poré, série luxe "S" N° 793, porcelaine et  
vitreux.

**BIDET "VIOLON"**, Réf. 204, à douche  
ascendante série luxe "S", via de fixation  
et vitreux.

★ N.B. — Se fait en couleur (vert, bleu  
pastel, rose, noir, saumon et blanc).

**Armoire de toilette**, Réf. 023.  
(Voir page 25 "Accessoires de salle de  
toilette").

**CARRÉAUX** de revêtement en faïence  
"AMERICAN" porcelainés, 105x105, en  
blanc ou couleur (voir page 67).



Catalogue Sanicentral (1960)



L'Art Ménager français (1952)



Maison nouvelle - Le décor d'aujourd'hui, supplément au n° 86 (1954)



DÉCORATION ET MOBILIER de Pierre BLOCH - Édité  
par LA GENTILHOMMIÈRE - 11, bd Raspail - Paris (6<sup>e</sup>).

Maison nouvelle - Le décor d'aujourd'hui, supplément du n° 86 (1954)



L'Art ménager français (1952)



**PANORAMIC 111**

à 111 000 francs  
Prix de vente conseillé

Gamme  
complète  
de  
**coffrets**  
**à visière**  
43 et 54 cm.  
en chêne  
bicolore  
ou noyer,  
champ moyen  
ou  
champ faible.



Imprimerie  
**TELEAVIA**  
45, rue Victor-Hugo  
94000, Paris



**TELEAVIA**

Distributeur dans toute la France et l'Union Française  
ALGERIE - CARTE DE CREDIT - ALGER

Publicité Teleavia – L'OEIL 1960



Louis Sognot, coin salon rustique en rotin – L'Art ménager français (1952)

**METEOR s'adapte**

- ★ A L'ESPACE DISPONIBLE
- ★ AUX BESOINS DE CHAQUE CUISINE
- ★ A TOUTE BOURSE

*La cuisine sur mesure*  
SACHÈTE AU FUR ET A MESURE DE VOS POSSIBILITÉS

★

**CUISINES METEOR - 47, RUE DE VENDENHEIM - SCHILTIGHEIM (BAS-RHIN)**  
DEMANDEZ L'ADRESSE DE VOTRE CONCESSIONNAIRE RÉGIONAL CATALOGUE SUR DEMANDE

Publicité pour la cuisine sur mesure  
in « Art et Décoration » (1948)

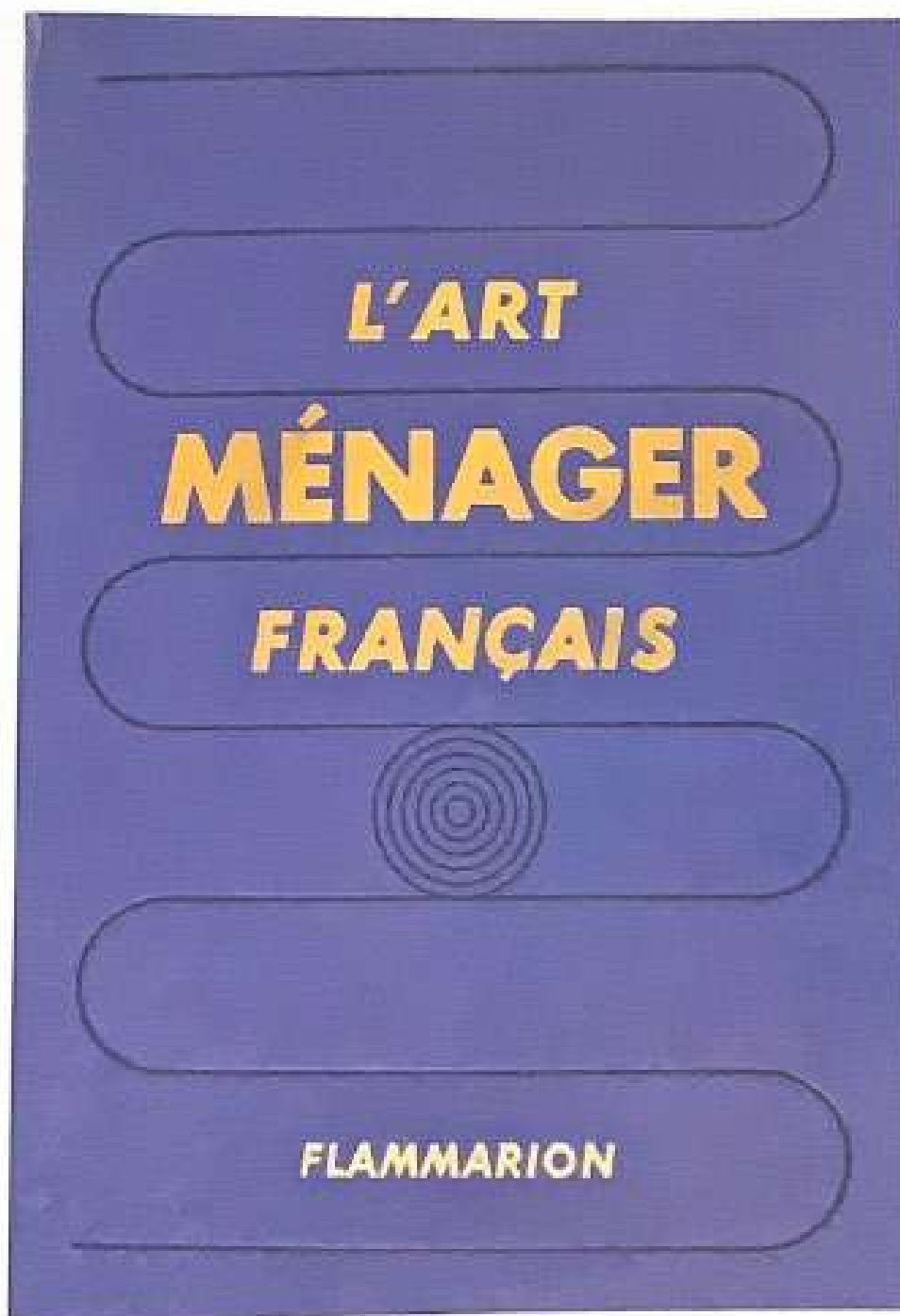


**“ OFFREZ LA JOIE AVEC UN TEPPAZ 448 ”**

L'incroyable auquel il faut croire - une chaîne stéréophonique de très haute qualité dans une valise - 4 vitesses - 6 H. P. - Prix : **795** NF T. L. G.  
Envoi du catalogue gratuit sur simple demande à **TEPPAZ, LYON** (1<sup>er</sup>).

*“ Le spécialiste international de l'électrophone ”*

Publicité pour Teppaz in « L'ŒIL » (1960)



L'Art ménager français – Flammarion (1952)



Quelques lavabos – L'Art ménager français (1952)



Baignoires dans l'Art ménager français (1952)

### POUR MADAME

Des appareils modernes pour se sécher vite et à la mode de façon à éviter l'écoulement des cheveux.  
Le séchoir à main et le sèche-cheveux à pied sont les deux modèles les plus modernes qui permettent de sécher vite et à la mode les cheveux.  
Ils sont les seuls qui ont été conçus pour sécher vite et à la mode les cheveux.

Photo: Jacques Borel

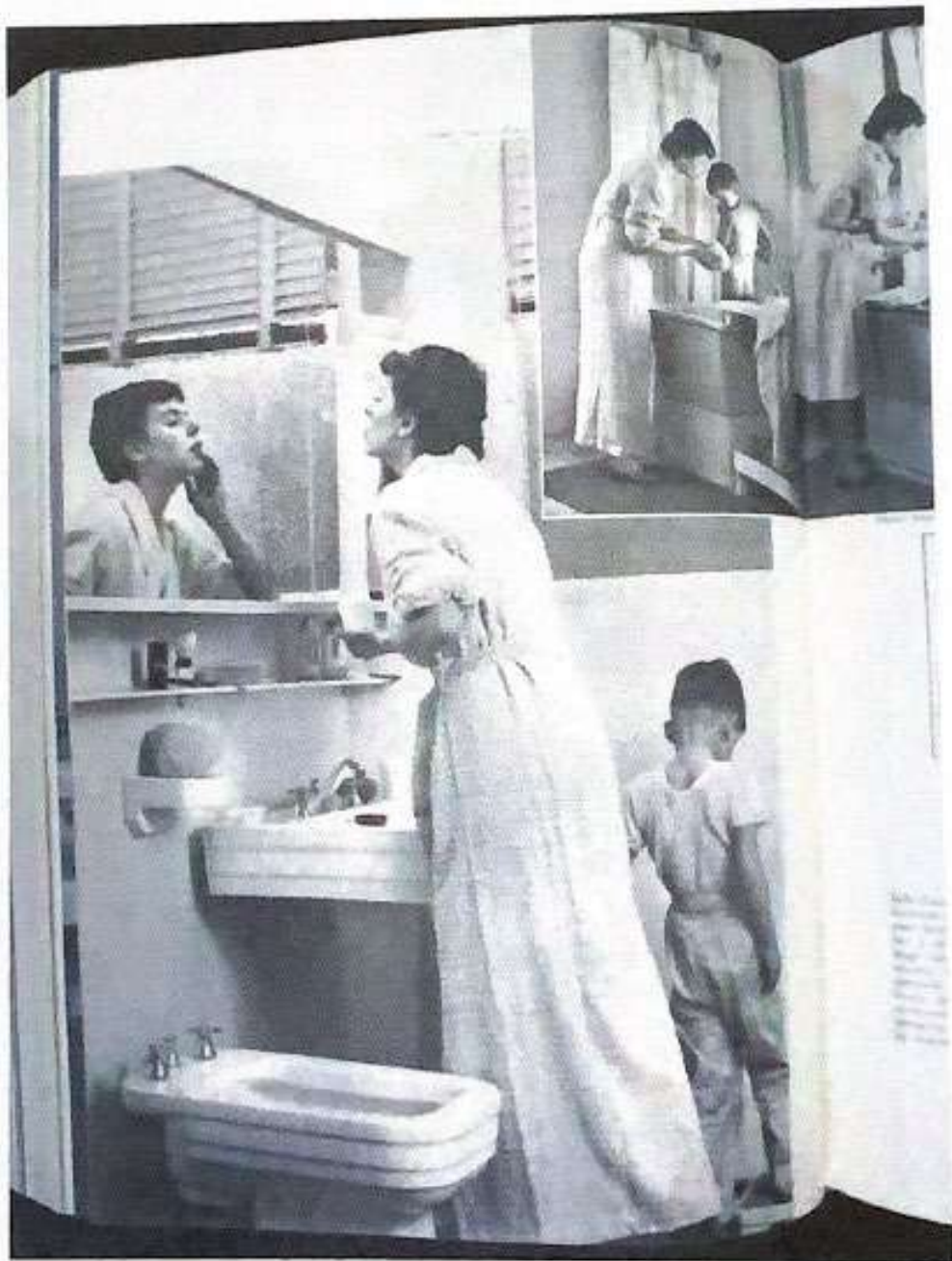


Pour madame dans l'Art ménager français ( 1952)





Pour monsieur dans l'Art ménager français (1952)



Dans l'Art ménager français (1952)



Robots dans l'Art ménager français (1952)



Les cireuses électriques – Dans l'Art ménager français (1952)



Meubles à ouvrage – Dans l'Art ménager français (1952)



Les loisirs – Le camping – Dans l'Art ménager français ( 1952)

Imprimé par Imprim Repro  
3, rue Pierre Ardillon  
03000 Moulins

en février 2015

ISBN : 978-2-7466-4315-4



# Musée du bâtiment

Quartier des Mariniers - 18 rue du Pont Ginguet - 03000 Moulins  
tél. : 04 70 34 23 69 - mail : museebatiment@wanadoo.fr  
Musée ouvert du mercredi au dimanche : de 14h à 18h

